

PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

QUI SOMMES-NOUS ?

Spécialisés en propriété intellectuelle, nous offrons une assistance complète dans l'obtention de droits de propriété intellectuelle et la définition des stratégies. Nous intervenons notamment dans les domaines des marques, brevets, dessins et modèles, noms de domaine, droits d'auteur, ainsi que dans les créations numériques.

Nous proposons également notre expertise dans divers autres aspects du droit de la propriété intellectuelle et des domaines connexes.

PROXIMITÉ

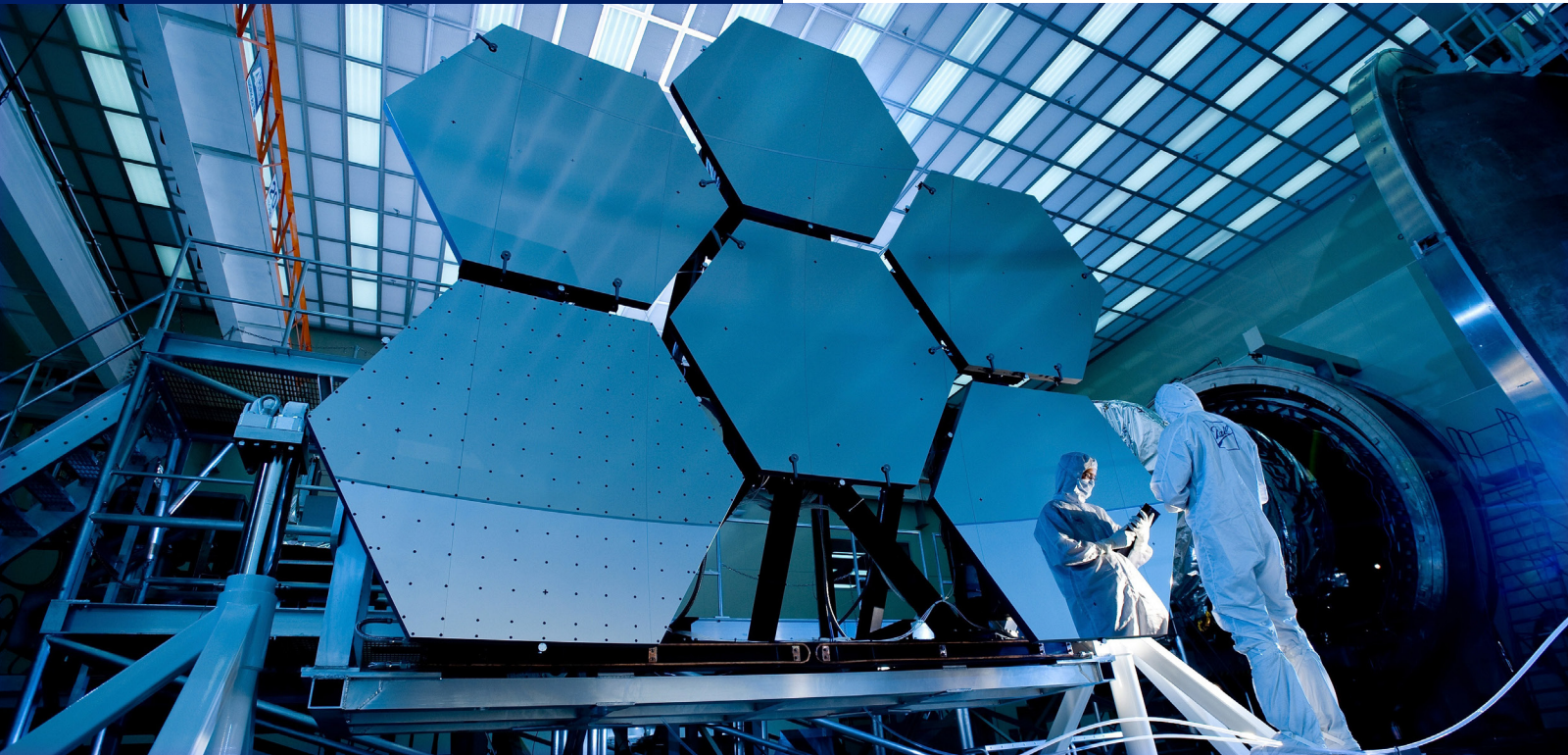
Nous nous engageons à être à vos côtés tout au long du traitement de vos dossiers, aussi bien géographiquement que dans l'écoute de vos besoins.

MULTICULTURALISME

Au-delà des personnes, nous regroupons des cultures et formons des ponts solides entre nos clients et leurs enjeux à l'étranger.

EXPERTISES

Des brevets aux droits d'auteur en passant par les marques, de la chimie à la physique et aux logiciels, des contrats aux litiges sans oublier la médiation, nous sommes des experts passionnés de propriété intellectuelle.



LLR EN QUELQUES

DATES

2022

Création de LLR Legal SPE

Nous nous sommes associés à Laurence Lebrun, avocate au Barreau de Paris, pour fonder une structure pluri-professionnelle d'avocat et conseil en propriété industrielle.

2018

Ouverture du bureau en Suisse

2016

Ouverture des bureaux de Bruxelles, Lyon, Bordeaux, Rennes et Montpellier

2008

Ouverture de notre premier bureau de Pékin

2000

Fondation de LLR à Paris

2023

Offres Europe-Chine et Chine-Europe

Nous avons ouvert à Pékin le **premier bureau de représentation** d'un cabinet de conseil en propriété industrielle étranger, et avons signé un accord de coopération avec le cabinet d'avocats chinois **Easytimes IP**.

2020

INNOVINCIA rejoint LLR

L'intégration de cette équipe dynamique basée en Haute-Savoie a élargi nos capacités en brevets et développe nos compétences dans le domaine des hautes technologies.

2017

Acquisition du cabinet lyonnais Jeannet & Associées

2015

Création du blog ChinePI.com

2005

Création de CleverIP

Pionniers dans la digitalisation, nous avons été les premiers utilisateurs de CleverIP, logiciel intégré de gestion de titres de propriété intellectuelle.

NOS BUREAUX

Nous sommes qualifiés pour vous représenter devant les offices français (INPI), européens (OEB et EUIPO), belge (OPRII), luxembourgeois (IPIL) suisse (IPI) et chinois (CNIPA), ainsi que devant l'organisation mondiale (OMPI) et la juridiction unifiée du brevet (JUB).



EUROPE

Allemagne*	Lyon
Belgique	Paris
Suisse	Montpellier
Aix-en-Provence	Rennes
Annecy	Thonon-les-Bains
Bordeaux	

ASIE

Hong Kong
Pékin
Shanghai



* Partenariat privilégié

NOS SERVICES

Nous vous accompagnons dans l'élaboration de la stratégie de croissance de votre portefeuille de droits afin de maximiser la valeur de vos actifs immatériels. Nous veillons à ce que la protection juridique de vos titres soit cohérente avec leur exploitation commerciale, garantissant ainsi leur intégrité et leur valeur.



Brevets

- Étude de brevetabilité
- Délivrance
- Étude de validité
- Liberté d'exploitation
- Opposition / annulation / réexamen



Marques

- Enregistrement
- Recherche de droits antérieurs
- Étude de validité
- Surveillance
- Opposition / annulation / déchéance
- Noms de domaine



Dessins et modèles / Droit d'auteur

- Analyse de création
- Enregistrement
- Action en contrefaçon



Contrefaçon

- Mise en demeure
- Litige
- Enquête
- Constitution de preuves
- Saisie-contrefaçon
- Lutte contre la contrefaçon



Stratégie

- Optimisation
- Intelligence économique
- Due diligence
- Audit
- Valorisation
- Planification et budget
- Formation



Logiciels

- Etude de brevetabilité
- Constitution de preuves pour le droit d'auteur



Contrats

- Stratégie et rédaction
- Négociation
- Médiation et arbitrage

BREVETS

Nous identifions vos **inventions** susceptibles d'être brevetées et établissons une **stratégie de protection** en adéquation avec celle de votre entreprise et **vos budget**.



Une fois votre décision prise :

- nous **rédigeons la description de votre invention et des revendications** définissant les caractéristiques techniques ;
- nous **déposons votre demande** de brevet auprès de l'office français, belge, suisse, l'OEB, la CNIPA ou tout autre office ;
- nous **suivons la procédure** d'examen de votre demande, **préparons les réponses** nécessaires aux examinateurs, organisons la délivrance et payons les annuités ;
- nous pouvons demander l'effet unitaire de votre brevet délivré ;
- nous vous représentons dans vos oppositions formées ou subies ;
- nous vous représentons ou nous chargeons de la partie technique dans vos litiges.

MARQUES



Nous analysons **vos** **signe** (nom, slogan, logo, chiffres, etc.) afin de vérifier son opposabilité. Le cas échéant, nous procédons à l'**étude du portefeuille de marques**

existant pour vous proposer une stratégie de protection.

Nous assurons la conduite d'une recherche d'antériorités à l'identique ou de similitude, afin de détecter d'éventuels droits antérieurs qui pourraient empêcher votre projet.

Nous procédons au **dépôt de votre marque** auprès des offices français, européen, internationaux ou étrangers, **suivons la procédure d'enregistrement** et préparons les réponses nécessaires aux offices concernés. Nous mettons ensuite en place **une surveillance de votre marque** pour détecter tout nouveau dépôt de tiers pouvant porter atteinte à vos droits afin de vous permettre de réagir.

En cas d'action judiciaire en contrefaçon ou en cas d'opposition, **nous établissons vos stratégies, aussi bien en attaque qu'en défense.**

AVOCATS EN FRANCE



Outre notre cabinet de Conseils en propriété industrielle, notre groupe propose l'expertise d'avocats.

En effet, notre groupe bénéficie de l'interprofessionnalité d'une même structure, **LLR Legal SPE**, qui renforce notre expertise contrats et traduit notre volonté de pratiquer plusieurs aspects du domaine de la propriété intellectuelle.

Cette société LLR Legal SPE intervient principalement en matière de conseil dans les domaines de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies et du droit des affaires, **aussi bien dans l'ingénierie contractuelle que dans la négociation et le suivi des contrats : accords de confidentialité, contrats R&D, transferts de technologie, accords de copropriété de brevet, licences de marques ou brevets, contrats de développement, maintenance, services informatiques, services applicatifs (SaaS) et licences de logiciels, etc.**

Notre expertise avocat est également renforcée par une collaboration étroite avec le cabinet THIRAPOUNNHO, qui bénéficie d'une forte expérience en matière de propriété intellectuelle, incluant en particulier **le droit des marques, le droit des dessins et modèles, le droit d'auteur et le droit de la concurrence déloyale.**

Le cabinet THIRAPOUNNHO intervient tant en **conseil** (support en propriété industrielle pour des opérations de fusion-acquisition, consultations) qu'en **contentieux** (procédures judiciaires, négociation de transactions) pour des entreprises de secteurs très variés.



NOS DOMAINES D'EXPERTISES



NOTRE PRESENCE EN CHINE

Bureau de représentation de LLR à Pékin

Après une première implantation en 2008, nous avons ouvert en 2023 à Pékin, **le premier bureau de représentation** d'un cabinet de conseil en propriété industrielle étranger, visant à **faciliter l'accès des entreprises chinoises aux services**

de brevets et modèles de LLR en Europe, offrant ainsi des services de **consultation**, de **conseil**, notamment sur des **projets d'investissement**, et de **collaboration** avec des cabinets chinois pour la gestion des brevets.

LLR China Trademark

LLR China Trademark est un **cabinet de mandataires en marques** basé en Chine depuis 2008, spécialisé dans la **gestion des procédures et litiges en droit des marques**.

Autorisé à représenter ses clients devant l'office chinois, le cabinet offre une **gamme complète de services**, de la recherche d'antériorités à la représentation devant les offices.

Easytimes



芝士代知识产权
EASYTIMES IP

Nous avons signé en 2023 un accord de coopération avec **le cabinet d'avocats Easytimes IP** de Pékin, **spécialisé dans la propriété industrielle en Chine**. Fort de plus de 20 ans d'expérience en **contentieux de PI**, le cabinet a obtenu **des résultats**

remarquables dans les litiges, en particulier dans le domaine des **brevets**. Plusieurs de ses affaires furent assez influentes pour être retenues comme exemples par la Cour Suprême de Chine.

DISTINCTIONS

Avis clients

« **Professionalisme, expertise** dans nos domaines d'activité. **Contact chaleureux** et humain. Bonne **adaptation** des messages en fonction des interlocuteurs et de leur niveau de connaissance de la PI. »

Ingénieur brevets dans l'industrie agroalimentaire

« Tous les membres de LLR avec qui nous avons eu l'occasion de travailler sont des grands experts dans leurs domaines respectifs et sont **réactifs, disponibles** et **pédagogues**. Ce sont en outre des **professionnels sympathiques** avec lesquels il est aisé et agréable de travailler. »

Associée d'un grand cabinet d'avocats

« Réactivité, relances régulières bien utiles, rapidité d'exécution, **conseils pertinents, aides à la décision** »

Responsable marques dans l'industrie de l'énergie

Classements

Le magazine « Décideurs » nous a classés :

« **EXCELLENT** »

dans les domaines suivants :

- Brevets (général)
- Brevets électronique, télécoms & nouvelles technologies
- Brevets physique, mécanique et construction
- Brevets chimie, biotech & sciences de la vie
- Marques, dessins & modèles.

Nous sommes également répertoriés pour nos expertises dans le classement des cabinets européens du **Financial Times** et dans le classement IP Stars du site américain **Managing IP**.



UN GROUPE ENGAGÉ...

Le Cabinet LLR est membre de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle



... auprès de nos clients



Transparence dans le conseil et la facturation



Respect des règles strictes de déontologie



Démarche qualité via l'adhésion à la Charte IP Excellence

... auprès de notre équipe

- Équilibre vie professionnelle /vie personnelle des collaborateurs
- Organisation autour du télétravail et de la vie d'équipe
- Cadre propice au bien-être
- Écoute pro-active et communication

... pour l'environnement et la société

- Organisation sans papier
- Réflexes numériques vers plus de sobriété
- Politique de transports hiérarchisée
- Tri sélectif
- Achats responsables

RESTEZ INFORMÉS



Retrouvez nos actualités ainsi que celles de la propriété intellectuelle sur notre site Internet : www.llrip.fr

Pour mieux nous connaître, découvrez [notre vidéo](#)



Nous suivons l'actualité PI en Chine et partageons nos articles sur notre blog : www.chinepi.fr

Découvrez nos posts sur LinkedIn





Des experts à votre écoute !

Nous contacter

+33 1 44 77 80 00

info@llrip.fr

www.llrip.com